

Une socialiste entre à la Mairie de Bernex



Guylaine Antille entre à la mairie de Bernex. Genève, le 10 mai 2015. Image: PIERRE ABENSUR

Le score est net et historique. La socialiste Guylaine Antille rafle le troisième siège au Conseil administratif de Bernex. Elle devance son adversaire du jour de plus de 500 voix et complétera l'équipe formée par Gilbert Vonlanthen (PLR) et Cyril Huguenin (PDC), tous deux ayant obtenu leur sésame au premier tour.

C'est une première. Jamais le Conseil administratif de Bernex n'avait connu d'autre couleur que celle de l'Entente. Emue et entourée des siens, la socialiste peine à y croire. Elle a mené une campagne ciblée et intense durant les trois semaines qui ont précédé ce second tour. «La persévérance, voilà ce qui explique ce résultat», dit-elle. En lice pour la troisième fois consécutive, Guylaine Antille s'est adressée personnellement à toutes les femmes de sa commune (c'est la deuxième fois seulement que les Bernésiens ont élu une femme à ce poste); elle a également obtenu le soutien de l'ASBEC, l'association qui milite pour la qualité de vie à Bernex. Car un dossier a animé la campagne sur le Coteau: l'aménagement de la rue principale du village. «Je suis d'avis qu'il faut absolument tester le sens unique en intégrant les petites rues adjacentes à ce test grandeur nature. Avec l'association, nous n'avons pas la même position, mais nous sommes d'accord sur le fait

qu'il y a urgence et qu'il s'agit d'un enjeu de sécurité majeur!» L'argument a-t-il été décisif? «Je ne sais pas, répond la gagnante de ce second tour, car mon adversaire était du même avis que moi.»

Quoi qu'il en soit, les électeurs de Bernex ont clairement manifesté leur choix de ne pas reconduire Philippe Chillier, arrivé au terme de son second mandat. Peu loquace, il se dit déçu. «Des erreurs ont certainement été commises», glisse-t-il. Une mauvaise campagne entre les deux tours? «Non, nous avons été présents.»

Comme à l'accoutumée, l'UDC Walter Bisol s'était lancé dans la bataille électorale sans faire de calcul. Après un score inférieur à 10% au premier tour, il obtient 272 voix sur plus de 2600 bulletins. (TDG)

(Créé: 10.05.2015, 21h10)